

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 03 octobre 2016

Convocation du 29 septembre 2016

Publication du 07 novembre 2016

Étaient présents : Alexandre GARNERET, Philippe RUPIN, Pascale REMONDINI, Yann LAINE, Lionel LEPREUX, Sophie LEVITTE, Vincent BAILLY, Frédéric LAUTERBORN, Fabrice VIEL, Eve MONCOLIN, Lucile ECOFFET, Mireille SABRI.

Étaient représentés : Christophe BRILLIARD (procuration à Sophie LEVITTE), Éric DESQUIREZ (procuration à Philippe RUPIN)

Était absente : Christelle LEBLANC.

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 03 octobre 2016 à 20 heures 15 à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alexandre GARNERET, Maire.

I. Point sur les décisions prises en Conseil Municipal

RD 31

Le Conseil Départemental a adressé une réponse au courrier relatif à la RD 31. Monsieur le Maire a rencontré les riverains réunis en collectif. Monsieur le Maire a indiqué qu'il allait prendre des décisions pour la sécurité de cette voirie malgré les consignes du département en matière d'aménagement de la départementale.

Une économie sur les prévisions budgétaires du marché de voirie 2017 est vraisemblable. Elle pourrait servir à reprendre les travaux réalisés en 2014 en installant des bordures hautes dans le virage et en milieu de chaussée.

Dans l'immédiat, une zone 30 sera mise en place rapidement sur une portion de la départementale.

Peinture du foyer

L'appel à bénévoles pour repeindre les murs extérieurs du foyer n'a pas permis de réunir un nombre de personnes suffisant pour réaliser l'opération. Les travaux ont par conséquent été confiés à l'entreprise Noireaut.

II. Déroulement de l'inauguration du 08 octobre 2016

Cinquante personnes ont informé la Mairie de leur présence à l'inauguration suite à l'invitation adressée auxquels s'ajouteront les habitants conviés par avis municipal.

Monsieur Serge BIDEAU Secrétaire Général de la Préfecture représentera Madame Christiane BARRET, Préfète. Seront également présents, Monsieur Alain SUGUENOT, député de la 5^{ème} circonscription de la Côte-d'Or, Monsieur François PATRIAT, sénateur de la Côte-d'Or, Monsieur Alain HOUPERT, sénateur de la Côte-d'Or. Monsieur Hubert POULLOT, conseiller départemental représentera Monsieur François SAUVADET, Président du Conseil Départemental.

Il a été fait appel à la maison Germain traiteur pour le cocktail pour un coût de 1 534 €(conforme au budget voté).

III. Point sur les travaux en cours

RD 31

Les travaux avancent. Ils ont révélé un problème de limites cadastrales incertaines au 1 rue des Pâtis nécessitant l'intervention d'un géomètre expert. Deux places de stationnement ont été créées.

Deux riverains ont approuvé une rétrocession de trottoir à la commune.

Impasse du Poiteau - délibération n°2016-38

Le coût estimatif des travaux étant supérieur à 25 000 €, un marché à procédure adaptée a été lancé.

Les offres réceptionnées sont les suivantes :

- Entreprise Pennequin 30 000 €T.T.C.
- COLAS : 23 052 €
- Eurovia : 26 910,24 €

Monsieur le Maire a attribué le marché à l'entreprise COLAS. Un avaloir supplémentaire a été demandé.

Monsieur le Maire a rappelé que les riverains ont participé au financement de la réfection de cette voirie sur la base de 50% de l'estimatif soit 15 735,58 €. Considérant que le coût réel des travaux est inférieur à l'estimatif, il convient de rembourser aux riverains le trop-perçu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de rembourser aux riverains la différence entre la part versée à la commune et la moitié du coût réel des travaux en incluant les éventuels avenants ;
- **DIT** que cette dépense sera inscrite au budget 2017 ;
- **CHARGE** le Maire de passer les écritures comptables correspondantes.

Travaux École

La Préfecture nous informe ce jour d'un abondement exceptionnel des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la sécurisation des écoles. Le taux de subvention est de 20 à 80%. Les dossiers sont à déposer avant le 15 octobre 2016.

La commune va donc déposer une demande de subvention pour la construction d'un mur de clôture à hauteur réglementaire avec portail pompiers et portillon d'accès sous surveillance vidéo pour ouverture commandée à distance. Le projet intégrera la séparation de l'accès au service périscolaire pour la partie commune avec la cour d'école.

IV. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de la RD 996-délibération n°2016-39

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière de Madame Anne-Catherine LOISIER, sénatrice, au titre de sa réserve parlementaire pour le projet de travaux de voirie 2017.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

V. Report du bail « Nos Provinces »

Les exploitants n'ont pas accepté la signature du bail proposé avec un loyer de 1000 € mensuels.

Le bail en cours continue de s'appliquer jusqu'à la vente du fonds de commerce.

Un nouveau bail commercial sera conclu avec les repreneurs sur la base de 1 000 € de loyer mensuel.

VI. Questions et informations diverses

Colis de Noël

Suite à la cessation d'activité du fournisseur des années précédentes (Festigourmand) la commune a dû dans l'urgence faire appel à un autre fournisseur pour les colis de Noël pour les aînés. L'offre de la chocolaterie Manière de Longvic a été retenue. Le CCAS se réunira le 21 novembre pour faire le point sur les dossiers en cours et les festivités de fin d'année pour les aînés.

Feux d'artifice

Suite aux remarques de riverains sur les nuisances liées au tir de feux d'artifices au Château, il a été rappelé que ceux-ci doivent être déclarés à la Mairie et tirés pendant les tranches horaires fixées par le Maire. À défaut de respect de ces consignes, les tirs ne seraient plus autorisés.

Stationnement bus

Le stationnement d'un bus place de la Mairie est évoqué. Considérant que ce parking n'a pas vocation à accueillir le stationnement d'un tel véhicule, il est décidé d'adresser un courrier à son conducteur afin de lui demander de ne plus se garer sur ce parking. Seul le parking dit de la demi-lune (délaisse du Conseil Départemental sur la RD 996) pourrait être utilisé à cet effet.

Remerciements Ecole

Les enseignants remercient la commune pour l'équipement de 3 ordinateurs portables pour l'enseignement.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 55.
Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 07 novembre 2016.